



Artemare

Le Mot du Maire...

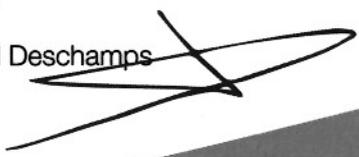
Parlons vrai

L'élection de mars fut une belle victoire pour notre équipe. Merci à tous. Depuis, plusieurs événements se sont succédé : crise sanitaire, saisine du préfet, intervention de la chambre régionale des comptes. Certes, nous nous attendions depuis plusieurs années à subir d'importants problèmes financiers. Mais reste à en préciser l'ampleur et les conséquences. Ce sera un des sujets principaux de ce bulletin trimestriel, limité à 4 pages pour en réduire le coût.

Pour faire face à une telle situation, nous coopérons pleinement avec les instances officielles et nous avons besoin du soutien de tous les habitants. D'ores et déjà, d'importantes mesures d'économie dans le fonctionnement de la commune ont été prises. Le but est de retrouver notre équilibre financier - et par conséquent notre pleine autonomie - en trois ans.

Élus et personnel communal ont réagi avec dévouement et efficacité. Les commissions du conseil municipal sont ouvertes aux habitants. Nos échanges quotidiens se multiplient pour sortir de cette crise. Le climat de confiance dans le village se renforce. Malgré la gravité de la situation, notre vision d'Artemare demeure inchangée : un village où il fait bon vivre.

Roland Deschamps



A la une...

Finance : LA DÉBÂCLE

Nos documents de campagne électorale, tout comme notre lettre aux habitants en début de mandat, avaient souligné la situation financière catastrophique de la commune. Aujourd'hui, après l'analyse des autorités de tutelle, on pourrait qualifier cette situation de véritable débâcle. .../...



Cascade
de Cerveyrieu

De vous à nous

« le bulletin trimestriel »

Septembre 2020

A la une, suite...

Finance : la débâcle

Nous cumulons des prévisions insincères, un budget déficitaire, une dette - en pourcentage - parmi les plus importantes de France et des équipements communaux mal entretenus. Le préfet de l'Ain a donc saisi la chambre régionale des comptes. En conséquence, la commune n'est plus maîtresse de son budget.

Citons quelques extraits du récent rapport de la chambre régionale des comptes : « Considérant que le préfet de l'Ain conteste la sincérité de l'inscription d'une recette d'investissement de 450 000 € au titre de la vente d'un hôtel propriété de la commune... que cette vente figurait déjà dans les budgets prévisionnels de la commune en 2018 pour 640 000 €, sans justificatif, et pour 450 000 € en 2019... que compte tenu de la récurrence de cette inscription sur trois exercices sans que la vente n'ait pu aboutir... que le préfet conteste par ailleurs le calcul des amortissements depuis 2016... que l'instruction a permis de constater des insincérités tant en dépenses qu'en recettes... que l'instruction a mis en évidence 464 227 € de recettes d'investissement insincères... que le préfet mentionne dans sa saisine l'omission en 2018 de l'inscription d'amortissements pour un total de 46 564 €... que l'instruction a permis de constater d'autres insincérités... il revient à la chambre... de proposer à la commune les mesures nécessaires au rétablissement de l'équilibre budgétaire... » Le rapport de la chambre régionale des comptes conclut : « Il s'avère par ailleurs nécessaire de prévoir une

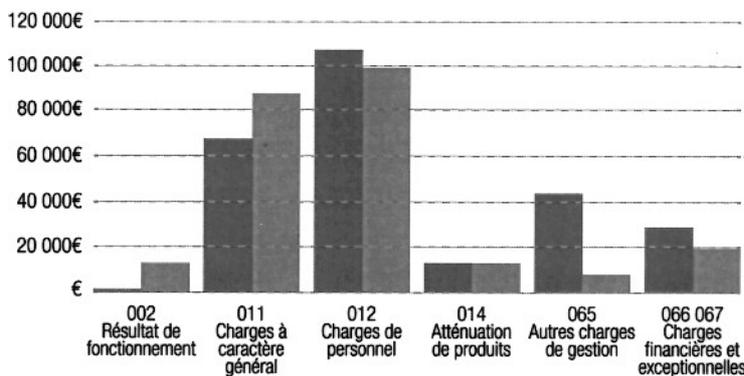
augmentation des recettes fiscales à l'article 73111 Taxes foncières et d'habitation dès 2020... une augmentation de 10% des taux de ces taxes... »

En dépit de tous les efforts, le budget 2020, pourtant revu par les autorités de tutelle, conserve un déficit de 450 000 €, ce qui montre bien la gravité de la situation. Rappelons, en simplifiant, que le budget d'une commune doit être équilibré entre des dépenses de fonctionnement (personnels, fournitures, intérêts de la dette, etc.), des dépenses d'investissement (remboursement des emprunts, achats, travaux, etc.), et des recettes de fonctionnement (subventions, services, impôts et taxes) et d'investissement (dotations, nouveaux emprunts, etc.). Le budget annuel d'Artemare est de l'ordre de 1 500 000 €.

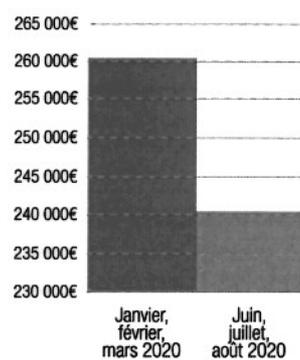
En peu de semaines, le conseil municipal s'est mis activement à la recherche d'économies dans tous les domaines. Le taux de nos emprunts a été renégocié, passant de 4,30% à 0,92% en moyenne. Le nombre des adjoints et le montant des indemnités a été diminué de 6 000 €. Les frais de fonctionnement et de certains contrats ont été revus à la baisse, etc. Nous avons décidé de faire face et d'adopter une attitude responsable, sans nous abriter derrière les errements précédents. Notons par ailleurs que le fait de très mal gérer une commune n'est pas pénalisable ! Cependant, ce sont les habitants qui en supportent les conséquences. Pour cette raison, la municipalité a contesté le montant de l'augmentation des impôts locaux, en soulignant l'importance de nos économies volontaires. La chambre régionale des comptes a cependant maintenu le taux annoncé. Pour autant, la municipalité n'a pas renoncé à l'idée de pouvoir revenir au taux antérieur dans les prochaines années.

Comparatif de dépenses entre l'ancienne et la nouvelle municipalité

Détails poste par poste



Total dépenses de fonctionnement



■ Ancienne municipalité ■ Nouvelle municipalité

De vous à nous

« le bulletin trimestriel »

Septembre 2020

Les brèves...

• Les prévisions d'activités sont dépendantes de la situation sanitaire du moment. Prenons soin les uns des autres !

Notre revue annuelle contiendra, début 2021, des informations plus complètes.

• Rentrée scolaire : la 4ème classe de l'école élémentaire a été maintenue malgré la baisse des effectifs (48 élèves en maternelle, 65 en élémentaire)

• Les parents d'élèves des écoles maternelle et primaire souhaitant encourager les activités du « Sou des écoles » peuvent s'adresser à Carine Faure (06 71 70 85 60).

• Bienvenue à Mme Estelle Dufayet, Principale du collège du Valromey.

• Assemblées Générales : « Sou des écoles » (23 septembre), « Boules » (16 octobre)

• Le syndicat d'animation (Valérie Poncet 06 14 96 96 74) encadre différentes sections : badminton (Julien Roux 06 50 74 75 37), gym (Valérie Brillat 06 49 12 86 27), la fête des classes du Valromey (Mireille Tardy 06 83 76 21 85), Pétanque (Tiffanie Encarnacao 06 77 54 62 66). Tout au long de l'année : concours de belote, fête du four, 14 juillet, brocante, forum des associations, marché de Noël (5 décembre).

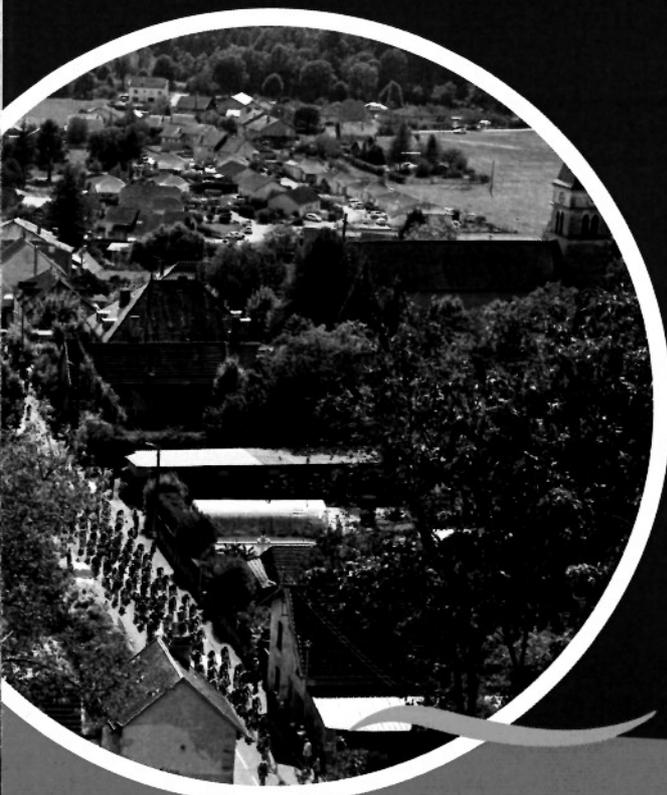
• Football (footballclubartemare@gmail.com). Les jeunes au pouvoir : Anthony Lemonnier président, Cédric Debroux et Romain Cherblanc, vice-présidents. Au stade : CS Valromey (4 octobre), Injoux Génissiat (25 octobre), Culoz 3 (8 novembre), Béon (23 novembre), Belley 3 (29 novembre)
Objectif : montée en division 4.



Artemare en carte postale

Place de la mairie-école en 1921. La mairie-école date de 1880. Le monument aux morts a été inauguré le 5 décembre 1920. De beaux arbres sur cette place, alors que l'écologie n'était pas encore une priorité ! A la « Belle Epoque », le maire Louis Meygret-Collet avait fait planter 300 acacias dans le village.

- Basket : vente de brioches (1er novembre), Noël du basket (13 décembre au gymnase).
- Les Mustangs ». Les cours de danse « country » ont repris au gymnase le vendredi soir, 18 heures. Nathalie Flaujat (06 74 85 13 09).
- Les cours « Zumba adultes » reprennent le 21 septembre, « Zumba gold », le 22 septembre, Aude Ferreira (06 89 94 17 90).
- Valromey en Scène » ouvre ses portes aux tout-petits. Rentrée le 16 septembre. Caroline Leclercq (06 40 95 55 48).
- « AVAVAL » adopte un nouvel espace pour les véhicules anciens : l'ancien terrain de basket, avec préau, buvette et toilettes. Dernier rassemblement de l'année, le 4 octobre. Philippe Séchet (06 75 52 23 65).
- Chasse : fête du boudin, place de la Stèle, le 14 novembre.
- Salon « Bien-être » à la Salle Confluence, les 10 et 11 octobre. Daniel Bert (06 87 12 39 14).
- Marché du terroir, place de la Stèle, le 4 octobre. Préfiguration d'un marché hebdomadaire à Artemare?
- Accepteriez-vous d'être bénévole pour améliorer les abords et les équipements de la commune, en soutien de nos employés techniques ? Contacter Marcel Lamotte (06 23 51 54 71).
- Salle Confluence : demander à la mairie les nouveaux tarifs. Prix en baisse.
- Suite aux excès de vitesse, moteurs bruyants et stationnement non autorisés, la gendarmerie interviendra pour une circulation routière apaisée dans le village.



Le Tour de France
à l'assaut de la côte d'Yon,
le 13 septembre 2020.

Du côté du Bugey Sud...

Lors de la première réunion de la communauté de communes, les membres ont élu leur président. Il s'agit de Mme Pauline Godet, maire de la commune de Valromey-sur-Séran. Native de Belmont, elle est mère de trois enfants. Notons qu'un récent bulletin de cette communauté de communes contient un intéressant article d'Henri Reynaud sur l'entrée de la Wehrmacht à Belmont en 1940 et sur l'attaque de la Résistance à Samonod en juin 1944.

Vous informer...

Les engagements de notre équipe : ne pas mentir, mettre les événements en perspective, respecter les opinions de chacun, utiliser tous les médias, bulletin trimestriel, revue annuelle, lettres ponctuelles, presse écrite, site internet, réseaux sociaux, réunions de quartier...

Une équipe à votre écoute...

Roland DESCHAMPS (maire), Emmanuel MASSÉ (adjoint, finance, conseiller communautaire Bugey Sud), Christine CONJAT (adjointe, urbanisme), Frédéric FLAUJAT (adjoint, projets), Valérie PONCET (déléguée sport, associations), Maurice BERRARD (délégué programme, publications), Céline BERGER (cimetière, gestion des salles), Marcel LAMOTTE (culture, travaux), Séverine MICHAILLE (actions sociales), Karine MICHAUD (environnement, jeunesse), Isabelle ROUX (éducation, conseillère communautaire Bugey Sud), Bruno VINSON (sécurité)

Renseignements pratiques

Mairie d'Artemare :

04 79 87 32 64 – mairie@artemare.fr

Du lundi au vendredi de 10h à 12h, le lundi de 13h30 à 17h.

Bibliothèque : mardi et mercredi de 16h à 18h30, le samedi de 10h à 12h.

La Poste/MSAP : du lundi au vendredi de 9h à 12h, le samedi de 9h à 12h.

Assistance sociale sur RV le mardi 04 79 81 34 27.

Communauté de communes : 04 79 81 41 05.



SAMU



POLICE



POMPIER

04 79 87 00 11

ANTIPOISON

Directeur de publication : Roland Deschamps - Imprimé par nos soins -
Diffusion par les conseillers municipaux - Ne pas jeter sur la voie publique.



IMAG'IN
GRAPHIC
DESIGNER
APPLICATION
SITE INTERNET
VIDEO & ENTREPRISE

Les habitants ont le dernier mot...

« Mettons en valeur notre magnifique village : l'aspect naturel de la rivière d'Yon, les sentiers oubliés à remettre en service, le grapillon sous le château de Machuraz, le sentier du gouffre du Groin rive gauche, près du collège, pour éviter aux randonneurs la dangereuse route de Don, une passerelle ou un passage sous le pont vers le garage Pochet. Mais que dire de la place de la mairie, de l'entrée de l'église, des arbres coupés au bord du Séran ou au stade, quel désastre ! »
Claude Morgnieux

« Le potentiel d'Artemare est excellent, le village étant très bien situé, proche de nos amis suisses et italiens. Je me réjouis que la nouvelle équipe soit consciente de « l'enjeu vélo ». Je ferai quelques propositions pour valoriser cette activité, ainsi que pour le tourisme, la gestion de l'eau et la revégétalisation des sols. Avec la crise sanitaire, chacun a pu mesurer l'importance de tous ces domaines.
Suzanne Rosenlöf (née Pidoux)

Parole à la minorité

A partir du prochain numéro de décembre, nous laisserons ici une place aux libres propos de la liste minoritaire.

Le Groin

